

LE BÂTHIOLAIN

L'actualité de votre village

À NOTER |

HORAIRE DE LA POSTE DE LA BÂTHIE

Lundi	8h30 – 11 h 30	14h00 – 16h30
Mardi	8h30 – 11 h 30	FERMETURE
Mercredi	8h30 – 11 h 30	14h00 – 16h30
Judi	8h30 – 11 h 30	14h00 – 16h30
Vendredi	8h30 – 11 h 30	14h00 – 16h30

HORAIRE DES DÉCHÈTERIES

À partir du 26 mars 2017, horaires des 3 déchèteries :

ÉTÉ - Du lundi au samedi* : 8h - 12h30 / 13h30 - 18h
- Dimanche : 9h - 13h

* à Gilly-sur-Isère (été) : journée continue le samedi 8h - 18h

Le changement d'horaires été/hiver a lieu le jour du changement d'heure national.

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

UNE QUESTION ? => 04 79 10 03 68

RAMASSAGE TOUTS TEXTILES



Ramassage de tout textiles, chaussures, maroquinerie, peluche, couvertures...

Merci de déposer vos sacs bien fermés devant le centre technique municipal avant Mardi 04 avril 18h.

ALERTE ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES

Le vol d'identité peut se produire sur internet ou encore par téléphone, télécopieur ou courrier postal.

Méfiez-vous des courriels non sollicités, des pièces de correspondance ou des appels téléphoniques où l'on vous demande des renseignements personnels ou financiers et où l'on vous promet des gains.

Pour donner du crédit à leur demande, ces personnes mal intentionnées assurent appartenir à la collectivité ou aux associations locales.

Le message est clair : il ne faut pas répondre à ces sollicitations.

Les autorités locales appellent également les administrés ayant reçu ce type d'appel à être citoyens en informant le plus vite possible la brigade de gendarmerie d'Albertville.

INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES

Votre enfant intégrera l'école maternelle ou élémentaire à la prochaine rentrée. En vue de son inscription dans le fichier base élèves, nous vous demandons de bien vouloir remplir un formulaire disponible en Mairie.

Cet imprimé dûment renseigné devra être retourné **avant le 31 MARS** au secrétariat accompagné de la photocopie :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile récent
- Du carnet de santé de l'enfant (pages des vaccinations)
- De la copie du jugement de divorce, le cas échéant.

À LA UNE |

Dans le Bâthiolain d'octobre dernier, j'indiquais que je vous tiendrais au courant de l'évolution de 3 dossiers importants pour notre commune. En voici les dernières avancées :

- **Raccordement du réseau d'assainissement du Sivu des Vernays (Cevins, Rognaix, St Paul) et d'Esserts-Blay à notre station d'épuration** : une réunion prévue le 13 mars permettra de finaliser le dossier tant au niveau technique que financier et de décider le démarrage du chantier avant la prise de compétence de l'assainissement par la communauté d'agglomération au 01 janvier 2018.
- **Construction de la maison de santé** : une réunion prévue le 10 mars entre tous les acteurs du projet – le Sibtas (structure juridique), la Sem4v (opérateur retenu pour le portage de l'opération), les six communes de Basse Tarentaise et toutes les professions médicales – permettra de

finaliser les besoins immobiliers et de définir les règles de fonctionnement de la structure qui devra s'intégrer dans un aménagement général de la zone des Carrons. Ce dossier a été inscrit dans le contrat «Ambition Région» au titre de l'aménagement urbain, ce qui nous ouvrira droit à une subvention de 100 000 euros.

- **Gens du voyage sédentarisés** : après la description du projet dans le Bâthiolain d'octobre dernier, sa présentation à la population lors de la réunion publique du 30 janvier, son approbation par le conseil municipal du 6 février et sa présentation aux personnes publiques associées le 06 mars, le dossier se poursuivra par une enquête publique qui se déroulera du 07 avril au 12 mai. Vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur pendant ses permanences en mairie.

Bien évidemment, je continuerai à vous tenir informés de l'évolution de ces dossiers.

Le Maire,

Jean-Pierre André

> INCIVILITÉS

Trois bâtiments de notre commune ont subi récemment des dégradations commises par des individus sans scrupules. La fontaine devant la mairie a vu sa structure décorative endommagée, la salle polyvalente a vu les lettres de "La Bâthie" arrachées, le boulodrome a vu, une nouvelle fois, une vitre cassée. Ces actes sont évidemment inacceptables. Tout sera fait pour que cessent de tels agissements.

Un message du Comité des Fêtes

Suite à la démission de quelques membres, le comité des fêtes, pour pouvoir continuer à animer le village, a besoin de nouveaux membres afin d'aider et de continuer à proposer des activités.

Toutes les personnes qui seraient intéressés pour que vivent encore des animations dans la commune sont les bienvenues.

Vous pouvez contacter M. PETITPOISSON JOËL, nouveau président du comité au 06 07 10 41 42

Merci à tous les volontaires

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à nos nouveaux buralistes
Monsieur et Madame TOUTAIN.

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 19 déc. 2016

1 - Actualisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2017

Prix actuels **Au 1/01/2017**

m ³ eau	01,23 €	01,25 €
m ³ assainissement	00,92 €	01,30 €
Location compteur	10,00 €	10,00 €
Abonnement eau	12,00 €	12,00 €
Abonnement assainissement	12,00 €	15,00 €

(+ taxes Agence de l'Eau à rajouter)

Soit prix moyen au m³ (base 120 m³)

2,43 € 2,86 €

Soit une augmentation globale de 0,43 €/m³.

Votes exprimés : 18

VOTE POUR : 12 - JP. ANDRE, A. DEDUC, B. BUSILLET, M. CATELLIN-TELLIER, J. CHAPUIS, A. TARTARAT, F. RONQUE, M.D. DURAND, S. ETAIX, L. PETITPOISSON, J. COLLOMBIER, L. WUILLAUME
VOTE CONTRE : 6 - C. CORNU, F. HOMMERIL, C. TORNASSAT, P. BOUVIER, M. MONTET, C. PAYOT

Abstention : 1 - D. FRESNO

2 - Actualisation des tarifs de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire au 1^{er} janvier 2017

CANTINE	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs (arrondis)
Série 1 : Quotient familial inférieur ou égal à 400 €	2,45 €	2,50 €
Série 2 : Quotient familial entre 401 et 680 €	3,00 €	3,05 €
Série 3 : Quotient familial entre 681 et 858 €	3,95 €	4,00 €
Série 4 : Quotient familial supérieur à 858€	4,45 €	4,55 €
Tarif "panier" enfant allergique	2,45 €	2,50 €
GARDERIE PERISCOLAIRE		
Matin (1 h)	1,80€	1,85 €
Soir (2 + goûter)	3,60 €	3,65 €

Votes exprimés : 19

VOTE POUR : 15 - JP. ANDRE, A. DEDUC, B. BUSILLET, M. CATELLIN-TELLIER, J. CHAPUIS, C. CORNU, D. FRESNO, M. MONTET, A. TARTARAT, F. RONQUE, M.D. DURAND, S. ETAIX, L. PETITPOISSON, J. COLLOMBIER, L. WUILLAUME
VOTE CONTRE : 4 - F. HOMMERIL, C. TORNASSAT, P. BOUVIER, C. PAYOT

3 - Actualisation des tarifs de concessions du cimetière au 1^{er} janvier 2017

Nature des concessions	Tarif 2016	Tarifs proposés (+1,5% arrondi)
Concession ordinaire (trentenaire)	84 €	85 €
Caveau 2 places (cinquantenaire)	190 €	193 €
Caveau 4 / 6 places (cinquantenaire)	253 €	257 €
Case columbarium (trentenaire)	283 €	287 €

Il est rappelé que la totalité des sommes perçues sont versées au Centre Communal d'Action Sociale.

Votes exprimés : 19

VOTE POUR : 15 - JP. ANDRE, A. DEDUC, B. BUSILLET, M. CATELLIN-TELLIER, J. CHAPUIS, D. FRESNO, F. HOMMERIL, M. MONTET, A. TARTARAT, F. RONQUE, M.D. DURAND, S. ETAIX, L. PETITPOISSON, J. COLLOMBIER, L. WUILLAUME
VOTE CONTRE : 4 - C. CORNU, C. TORNASSAT, P. BOUVIER, C. PAYOT

4 - Mise en place du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Sur avis favorable de la commission du personnel d'une part, et du Comité technique du Centre de gestion d'autre part, le conseil municipal :

- DECIDE d'instaurer l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) par cadre d'emplois, fonctions et groupes, selon les montants maximums prévus pour la Fonction publique d'Etat étant précisé que la « clause de sauvegarde » mise en œuvre aura pour vocation de transformer le régime indemnitaire versé actuellement aux agents en nouveau régime indemnitaire dénommé «RIFSEEP», pour un montant strictement identique ;
- PRECISE que la présente délibération porte sur les cadres d'emplois suivants : attachés territoriaux, rédacteurs territoriaux, adjoints administratifs territoriaux, adjoints d'animation territoriaux, ATSEM ;
- DECIDE de ne pas instaurer le Complément indemnitaire annuel (CIA) ;

Votes exprimés : 18

VOTE POUR : 12 - JP. ANDRE, P. BOUVIER, A. DEDUC, B. BUSILLET, J. CHAPUIS, M.D. DURAND, S. ETAIX, M. MONTET, C. PAYOT, L. PETITPOISSON, J. COLLOMBIER, L. WUILLAUME
VOTE CONTRE : 6 - M. CATELLIN-TELLIER, C. CORNU, F. HOMMERIL, F. RONQUE, A. TARTARAT, C. TORNASSAT

Abstention : D. FRESNO

5 - Redevances chauffage des appartements communaux en location

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- APPROUVE pour la saison 2015/2016 les redevances chauffage pour les logements de La Poste, local CGT et appartement Salle polyvalente.

Votes exprimés : 19 - **VOTE POUR : 19**

6 - Renouvellement des baux ruraux

Des baux ruraux ont été établis entre la commune et les agriculteurs en 2007 avec le concours de la Chambre d'Agriculture à échéance du 31 décembre 2016.

Il est proposé au conseil municipal de reconduire les baux pour une nouvelle période de 9 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025 avec un montant de location de 92,63 € à l'hectare.

Votes exprimés : 19 - **VOTE POUR : 19**

7 - SIBTAS : nomination des délégués supplémentaires

Par délibération du 29 novembre 2016, le conseil municipal a approuvé la 4^{ème} modification statutaire du Syndicat Intercommunal de Basse Tarentaise et d'Actions Sociales (SIBTAS) permettant d'ajouter la compétence n° 2 : «Le développement et le maintien de l'offre de soin dans le territoire, ce en particulier, par la création ou l'acquisition, l'administration et la gestion de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) sise à La Bâthie».

A cet effet, il a été décidé de modifier la représentation des communes au Conseil syndical en y adjoignant 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune.

Titulaires : Béatrice BUSILLET, Dolorès FRESNO, Sylviane ETAIX

Suppléants : François HOMMERIL, Alain DEDUC, Luc WUILLAUME.

Les deux candidatures suivantes sont soumises au vote et obtiennent le nombre de voix suivant :

- Délégué titulaire : Jean-Pierre ANDRE 15 voix
- Délégué suppléant : Laurence PETITPOISSON 15 voix

Votes blancs : 4

Sont élus M. Jean-Pierre ANDRE, délégué titulaire, et Mme Laurence PETITPOISSON, déléguée suppléante.

Point rajouté à l'ordre du jour

8 - Présentation d'un projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur le torrent de Benettant, par M. et Mme Fernand FERRARI et M. Bertrand PILOT

Le conseil municipal :

- DONNE son accord de principe à MM. Fernand FERRARI et Bertrand PILOT pour la réalisation du projet présenté sous réserve de :
- L'obtention de l'accord de l'usine ALTEO/ARC qui dispose elle-même d'une prise d'eau sur le torrent du Bénétant, à l'aval du projet envisagé, destinée à alimenter le système de refroidissement de ses fours ;
- La compatibilité du projet avec le projet de classement du versant tarin du GRAND MONT, actuellement en cours auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;
- L'obtention de toutes les autorisations administratives correspondantes.

Votes exprimés : 13

VOTE POUR : 13 - JP. ANDRE, B. BUSILLET, M. CATELLIN-TELLIER, J. CHAPUIS, C. CORNU, A. DEDUC, M.D. DURAND, S. ETAIX, D. FRESNO, F. HOMMERIL, M. MONTET, L. PETITPOISSON, A. TARTARAT

Abstentions : 6 - P. BOUVIER, J. COLLOMBIER, C. PAYOT, F. RONQUE, C. TORNASSAT, L. WUILLAUME.

Informations communiquées au conseil municipal

Défi C3E «communes efficaces en énergie»

M. FOUCARD, responsable des services techniques communaux, a en charge le suivi de

la démarche C3e à laquelle la commune participe.

Il présente un diaporama expliquant les détails de cette opération qui vise à rendre non seulement les communes mais également les citoyens, plus attentifs à leur consommation énergétique afin de la réduire par des gestes du quotidien notamment.

Dans ce cadre, et afin de poursuivre le défi que la commune s'est lancé, qui s'inscrit dans une démarche de territoire à l'échelle d'ARLYSÈRE et de la SAVOIE, il est décidé de créer un groupe de réflexion au sein du conseil municipal dont les membres seront :

- Mmes Béatrice BUSILLET, Jocelyne COLLOMBIER, M. Alain DEDUC, MM. Michel CATELLIN-TELLIER, Alain TARTARAT, Luc WUILLAUME.

Réunion du 6 février 2017

1 – Budget général 2017 : Vote de crédits par anticipation

Le conseil municipal AUTORISE le maire à régler de nouvelles dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2017, selon le tableau ci-après.

Opérations	Intitulé	Montant
16	Stade de football	4 000 €
19	Maison de retraite - travaux d'entretien	3 000 €
32	Salle polyvalente - intervention s/ chaufferie	2 000 €
59	Réseau électrique - raccordements EDF	3 000 €
27	Acquisitions foncières	5 000 €
52	Descente Arbine - régularisations foncières	7 000 €
58	Zone des Carrons - levés topos	5 000
29	Etude hydraulique - chemin du Moulin - MOE et expro	17 800 €
Ch. 020	Dépenses imprévues	8 000 €
TOTAL		51 800 €

Votes exprimés : 16 - **VOTE POUR : 16**

2 – Budget annexe 2017 : Vote de crédits par anticipation

Le conseil municipal AUTORISE le maire à régler de nouvelles dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2017, selon le tableau ci-après.

Opérations	Intitulé	Montant
11	Liaison intercommunale vers STEP Vernays	60 000 €
Ch. 020	Dépenses imprévues	5 000 €

Votes exprimés : 16 - **VOTE POUR : 16**

3 – Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération Arlysère

Le conseil municipal S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération ARLYSÈRE et DEMANDE au conseil d'agglomération ARLYSÈRE de prendre acte de cette décision d'opposition.

Votes exprimés : 16 - **VOTE POUR : 16**

4 – Vente de terrain à la communauté d'agglomération ARLYSÈRE pour le terrain familial des gens du voyage

Le conseil municipal DECIDE de vendre la parcelle cadastrée section F n° 212 d'une contenance de 449 m² située aux Bottières, au prix proposé par la Communauté d'agglomération ARLYSÈRE s'étant substituée à la Communauté de communes Co.RAL, au prix de 2,5 € le m² soit un total de 1 122,50 €.

Votes exprimés : 15

VOTE POUR : 11 – JP. ANDRE, A. DEDUC, B. BUSILLET, J. CHAPUIS, A. TARTARAT, M.D. DURAND, S. ETAIX, L. PETITPOISSON, C. CORNU, F. HOMMERIL, D. FRESNO

VOTE CONTRE : 4 – P. BOUVIER, M. MONTET, C. PAYOT, M. CATELLIN-TELLIER

Abstention : 1 – F. RONQUE

5 – Arrêt du dossier de révision allégée du PLU n°5

Le conseil municipal :

- CONSIDERE comme favorable le bilan de la concertation présenté,

• ARRETE le projet de révision « allégée » n° 5 du Plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération,

• SOUMET pour avis le projet de révision allégée n°5 du PLU, lors d'un examen conjoint, conformément à l'article L153-34 du code de l'urbanisme :

- aux personnes publiques associées définies à l'article L132-7 du code de l'urbanisme ;

- au Président de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'évaluation environnementale réalisée et déposée auprès de la DREAL ;

- aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

Conformément à l'article L153-19 du code de l'urbanisme, le dossier définitif du projet de révision allégée n°5 tel qu'arrêté par le conseil municipal, sera tenu à la disposition du public.

Votes exprimés : 15

VOTE POUR : 11 – JP. ANDRE, A. DEDUC, B. BUSILLET, J. CHAPUIS, A. TARTARAT, M.D. DURAND, S. ETAIX, L. PETITPOISSON, C. CORNU, F. HOMMERIL, D. FRESNO

VOTE CONTRE : 4 – P. BOUVIER, M. MONTET, C. PAYOT, M. CATELLIN-TELLIER

Abstention : 1 – F. RONQUE

6 – Régularisations foncières ARBINE

Le conseil municipal APPROUVE la modification relative au numéro de la parcelle acquise par la commune aux consorts MARTINETTO et AUTORISE M. le premier adjoint à signer les actes administratifs et toutes les pièces afférentes à cette opération.

Votes exprimés : 16 - **VOTE POUR : 16**

RAPPEL : l'intégralité des comptes rendus est consultable sur le site internet www.labathie.fr

Autorisation de sortie du territoire

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour tous les mineurs.

Au regard du contexte actuel, la loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

Ainsi, à compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale), ne pourra plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site service-public.fr (imprimé Cerfa N°15646*01), à remplir et signer.

L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport.
- Le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.

P.A.S.S. : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Une permanence aux soins de santé a été mis en place au sein de Centre Hospitalier d'Albertville-Moùtiers. Adaptée aux personnes en situation de précarité, elle facilite leur accès au système de santé et les accompagne dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.

- Vous êtes seul(e) ou avec des enfants et avez peu de revenus.
- Vous avez une faible complémentaire ou vous êtes sans carte d'assurance maladie.
- Vous avez un problème de santé et vous ne savez pas vers qui vous adresser.
- Vous n'avez pas de médecin généraliste et vous souhaitez être guidé dans vos démarches.

Contactez la P.A.S.S. :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
au 06 22 19 90 04



SAMEDI 18/03 20 H 00
> Salle polyvalente

LOTO - Les Amis de La Bailly

DIMANCHE 19/03 20 H 00
> Salle polyvalente

Union Fédérale des Anciens Combattants : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

- ⇒ 10h : messe à l'église
- ⇒ 11h : cérémonie au monument aux morts du chef-lieu
- ⇒ Suivi de l'apéritif à 11h30

VENDREDI 24/03 14 H 00
> Salle polyvalente

Rediffusion du film "de la plaine à la montagne"

- ⇒ de Daniel ASTINOTTI et Jeannine CHAPUIS

VENDREDI 24/03 20 H 00
> Salle polyvalente

Assemblée Générale

- ⇒ Association de Sauvergarde du Patrimoine (ASPB)

SAMEDI 25/03 à partir de 18 H 30
> Salle polyvalente

Concours de belote

- ⇒ USGM

SAMEDI 25/03 20 H 00
> Église de la Bâthie

Concert à l'église de La Bâthie au profit de l'association "Vivre le Népal"

SAM. & DIM. 1^{er} & 02/04 10 H 00 - 18 H 00
> Salle polyvalente

Exposition des artistes et 3^e salon du livre

SAMEDI 08/04 > Salle polyvalente

Ronde de la limite

- ⇒ UCLB

SAMEDI 29/04 > Salle polyvalente

Bal du muguet

- ⇒ CGT

SAMEDI 13/05 > Salle polyvalente

Soirée SALSATOWN

DIMANCHE 21/05 > Salle polyvalente

Fête du village

- ⇒ **Coucous Royal** réservation auprès de l'association des familles M^{me} REY Louïsette
- Tél 04 79 89 68 65 - A partir du 05 Avril**

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2017

DIMANCHE 23/04 > Salle polyvalente

1^{er} tour des élections présidentielles

DIMANCHE 07/05 > Salle polyvalente

2^e tour des élections présidentielles



- 1 Spectacle Mauvaise herbe (Dôme Théâtre)
- 2 Remise de la médaille du travail à Michèle DUNAND-MARTIN
- 3 Vœux aux personnels
- 4 Départ en retraite de Gilbert ROSSET-LANCHET
- 5 Vœux de la municipalité
- 6 Remise des prix pour les illuminations
- 7 Illuminations de la mairie